Cher confrère,

Les lésions des pieds chez les diabétiques peuvent paraître banales et indolores, mais elles sont à l'origine de graves complications pouvant aller jusqu'à l'amputation. Ces complications ont un coût psychologique et économique important.

Or jusqu'à présent, les soins podologiques ne sont pas toujours remboursés.

Les réseaux en charge du diabète, dont le réseau Diabhainaut fait partie bénéficie d'une dotation régionale pour améliorer cette prise en charge. Ceci constitue une avancée très importante pour nos patients.

Afin que vos patients diabétiques de type 2 puissent bénéficier pleinement de cette mesure, il vous est demandé de prescrire les soins après avoir fait une gradation du risque podologique.

Le protocole de prise en charge se décline comme suit :
- pas de risque (cf. tableau), vos patients ne justifient pas de soins
- pour les grades 0 et 1, vos patients ont droit à 1 bilan et 2 soins remboursés par an
- pour les grades 2 et 3, vos patients ont droit à 1 bilan et 5 soins remboursés par an

Les conditions à respecter et les étapes de la prise en charge seront les suivantes :

1. Adhésion du patient au réseau (signature de la charte)
2. Lors d'une consultation, le médecin remet au patient une prescription médicale de soins de pieds sur laquelle est précisé le risque podologique (Grade 0, 1, 2 ou 3)
3. Le patient se rend chez le podologue avec la prescription médicale. Bilan et soins réalisés par un podologue adhérent au réseau et justifiant d'une formation validée
4. Remboursement sur présentation de la prescription médicale et des fiches de bilan et de soins podologiques dûment renseignés.

Nous vous adressons une documentation qui rappelle les critères de gradation. Nous vous joignons également les fiches de prescription médicale qui sont désormais à utiliser.

Tous les professionnels de santé qui souhaitent adhérer au réseau sont les bienvenus. Pour les modalités pratiques, il vous suffit de téléphoner au 03.27.31.01.98

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information, et vous prions de recevoir cher Confrère, nos cordiales salutations.

Dr ZAMBONI
Le Président

78, rue Jean Jaurès 59410 Anzin ☏ : 03 27 31 01 98 Fax : 03.27.44.39.36 @ : diabhainaut@wanadoo.fr

Fiche n°1 : gradation du risque de lésion des pieds/ Méthode de dépistage

Les 2 pieds de tout patient atteint de diabète doivent être examinés une fois par an par son médecin avec des instruments et des gestes simples pour répondre aux 4 questions suivantes :

1. Le patient a t'il un antécédent d'ulcération chronique du pied (ayant duré plus de 3 mois) ou d'amputation ?

2. A t'il une perte de la sensibilité ? La perte de sensibilité est définie par une mauvaise perception du **monofilament de 10 g** (Semmes-Weinstein 5.07). Le monofilament doit être appliqué à 3 sites de la face plantaire à chacun des deux pieds : sur la pulpe du gros orteil et en regard de la tête des 1ère et 5ème métatarsiens (cf. figure ci-dessous). Lorsqu'il est appliqué correctement (cf. encadré), il exerce une pression de 10 g sur la peau. *L'application doit être répétée 3 fois sur le même site, sans ordre déterminé. Deux fausses réponses sur trois à un même site signent l'existence d'une neuropathie et d'un risque d'ulcération.*

Mode d'emploi du monofilament de 10g

Appliquez le monofilament perpendiculairement à la surface de la peau, avec suffisamment de force pour le courber (ceci évite de transmettre la force du poignet de l'examinateur).

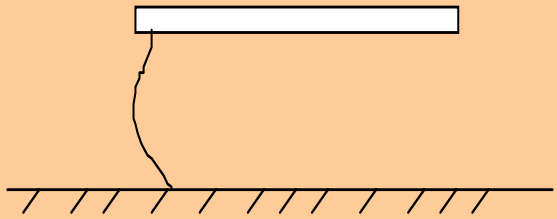

- **Appliquez-le d'abord sur le dos de la main du patient pour qu'il sache ce qu'il doit ressentir.**
- **Demandez au patient de fermer les yeux, pour qu'il ne voie pas le lieu où vous allez appliquer le monofilament.**
- **Appliquez le monofilament fermement, en une fois: faites attention à ne pas le faire glisser le long de la peau et à ne pas toucher la peau de façon répétitive.**
- **Appliquez le monofilament aux différents endroits sans ordre déterminé pour éviter les biais dus à l'anticipation du patient. Ne l'appliquez pas sur une callosité ou un ulcère, mais à leur périphérie.**
- **La durée totale d'application du monofilament doit être approximativement d'une seconde et demi : demandez au patient de répondre "OUI" ou "NON" instantanément après application du monofilament et, en cas de réponse positive, le côté (pied droit ou gauche) où il a ressenti le filament.**
- **Pour conserver le monofilament en bon état, gardez le dans son étui ou replié dans son manche.**

3. A t'il une artérite ? Un des critères suivants suffit pour diagnostiquer l'existence d'une artérite et prédire un risque de lésions des pieds : la non-perceptionn de 2 pouls au même pied (pédieux et tibial postérieur) ou un antécédent de chirurgie vasculaire artérielle sur le membre inférieur ou l'existence d'une claudication intermittente.

4. A-il des déformations ? Hallus valgus, quintus varus[1], orteils en griffe ou en marteau, callosités, proéminence de la tête des métatarsiens, chevauchement d'orteil, pied de Charcot[2]. Ces déformations augmentent le risque de lésion en créant des frottements et une hyperpression. Cet examen débouche sur une classification du risque et une prévention graduée du risque de lésion.

[1] Saillie de la tête du 5ème métatarsien

[2] Déformation de l'ensemble du pied par neuropathie osseuse, avec une phase initiale douloureuse puis une déformation en valgus exposant aux blessures.

78, rue Jean Jaurès 59410 Anzin ☏ : 03 27 31 01 98 Fax : 03.27.44.39.36 @ : diabhainaut@wanadoo.fr

Grade	Définition	Risque de lésion	Prise en charge	Protocole
Pas de risque	Education satisfaisante- Chaussage approprié- Pas de déformation -Pas de troubles statiques- Pas de neuropathie- Pas d'artérite -Pas de plaie- Pas de précarité		Examen annuel des pieds et des chaussures par le médecin	
Grade 0	Ni neuropathie, ni artérite, possibilité de déformations du pied indépendantes du diabète. Trouble statique		- Examen annuel des pieds et des chaussures par le médecin - Gradation du risque et prescription par le médecin	1 bilan 2 soins/an
Grade 1	Neuropathie sensitive isolée, définie par la perte de sensation au monofilament de 10 g en un des 6 sites explorées, à au moins 2 applications sur 3.	x 5 à 10	- Examen des pieds et des chaussures à chaque consultation par le médecin traitant*. - Gradation du risque et prescription par le médecin - Education du patient (cf. encadré 2)*.	
Grade 2	Neuropathie + déformations du pied et/ou artérite définie par l'absence de palpation de 2 pouls à un pied ou par un antécédent de chirurgie vasculaire d'un membre inférieur ou par l'existence d'une claudication intermittente.	x 10	Mesures pour le grade 1 avec en plus : - Si nécessaire prescription de semelles orthopédiques (orthèses) réalisées sur mesure par un podologue pour réduire la pression au niveau des callosités*. - Si nécessaire, prescription de chaussures pour pieds sensibles ou de chaussures thérapeutiques de série*.	1 bilan 5 soins/an
Grade 3	Antécédent d'amputation ou d'ulcération d'un pied ayant duré plus de 3 mois	x 25	Mesures pour les grades 1 et 2 avec en plus : orientation pour bilan annuel vers une équipe spécialisée*.	

* Ces moyens ont été validés pour réduire le risque de lésion des pieds.

Si malgré tout une lésion survient, le patient doit être immédiatement adressé à une consultation du pied diabétique ou à un diabétologue pour évaluation, décision sur l'opportunité d'une hospitalisation et organisation du traitement.

Encadré 2. Les 6 principaux conseils à donner – et à répéter - aux patients à risque de lésion des pieds, dés le grade 1

1. Examinez chaque jours vos pieds (ou faites les examiner si vous ne le pouvez pas) avec un bon éclairage et un miroir assez grand. Vous devez rechercher: un cor ou un durillon fissuré ou gonflé sur les orteils ou sous le pied, une rougeur autour des ongles, un ongle incarné, des fissures ou une macération entre les orteils, une plaie sur ou sous le pied.
2. Ne marchez jamais pieds nus, ni sans mettre de chaussettes dans vos chaussures.
3. Passez chaque jour la main dans vos chaussures pour rechercher un corps étranger ou une aspérité blessante.
4. Si vous avez une mauvaise vue, ou si vous avez du mal à atteindre vos pieds, ou si vos ongles sont trop durs ou déformés, n'essayez pas de vous couper les ongles : consultez un podologue pour faire tailler vos d'ongles.
5. Ne vous enlevez pas vous même les callosités : consultez un podologue.
6. Si vous avez une lésion des pieds (coupure, plaie, saignement, rougeur boursouflée…) avertissez en immédiatement votre médecin, *même si vous n'avez pas mal.*

ALFEDIAM, Association Nationale de Coordination des réseaux diabète (ANCRED), Collège National des Généralistes Enseignants(CNGE), Groupe Français Pied Diabétique de l'ALFEDIAM (GFPD), ALFEDIAM Paramédicale et le Professeur Philippe PASSA président du Comité de Suivi du Plan Diabète.

78, rue Jean Jaurès 59410 Anzin ☏ : 03 27 31 01 98 Fax : 03.27.44.39.36 @ : diabhainaut@wanadoo.fr